

Le rapporteur présente le témoin. Le témoin fait une déclaration sur les faits et les procédures. Il est ensuite interrogé par le président.

Le cours de l'interrogatoire. Il est demandé au témoin de répondre aux questions du Comité. Le témoin répond à ces questions.

Après l'interrogatoire du témoin, le président interroge le témoin sur les faits et les procédures. Le témoin répond à ces questions.

Le président interroge le témoin sur les faits et les procédures. Le témoin répond à ces questions.

Le président interroge le témoin sur les faits et les procédures. Le témoin répond à ces questions.

AFTERNOON MEETING

(4)

The Committee met at 2:41 p.m. The Joint Chairman, Mr. MacGuigan, presided.

Present: The Joint Chairman, Mr. MacGuigan, and the members of the Committee.

Minutes of the meeting of the Committee held on the 14th day of August, 1944, were read and approved.

Also present: From the Senate, Mr. MacGuigan; From the House of Commons, Mr. MacGuigan.

Witness: From the Secretariat of the Constitutional Conference, Mr. F. Davis, Secretary.

The witness Chairman introduced the witness. Mr. Davis made a statement of the facts and the procedures of the Constitutional Conference. He was then questioned by the President.

During the questioning, it was asked the witness to answer the questions of the Joint Chairman. The witness answered these questions.

After the questioning of the witness, the President questioned the witness on the facts and the procedures. The witness answered these questions.

The President questioned the witness on the facts and the procedures. The witness answered these questions.

The President questioned the witness on the facts and the procedures. The witness answered these questions.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

(4)

La Commission s'est réunie à 2 h 41. Le président, M. MacGuigan, a présidé.

Présents: Le Président, M. MacGuigan, et les membres de la Commission.

Le procès-verbal de la séance du 14 août 1944 a été lu et approuvé.

Présents: Du Sénat, M. MacGuigan; De la Chambre des Communes, M. MacGuigan.

Témoin: Du Secrétariat de la Conférence Constitutionnelle, M. F. Davis, secrétaire.